

Communiqué de presse

(p.1/2)

27 mars 2014 N° 09 – 2014

Marie-Laurence Bouchon est nommée Directrice de la Communication du groupe SCOR

Marie-Laurence Bouchon a rejoint le groupe en tant que Directrice de la communication de SCOR (Head of Group Communications). Basée à Paris, elle est chargée de l'ensemble de la communication interne et externe du Groupe. Elle est rattachée à Brian Shea, Chief Corporate Strategy Officer.

* *

Marie-Laurence Bouchon, 43 ans, est diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et de l'Institut d'études politiques. Elle est par ailleurs titulaire d'un Mastère spécialisé de l'école supérieure de commerce de Paris (ESCP). Elle débute sa carrière en 1994 au sein de la société de courtage Cheuvreux, qu'elle poursuit chez Oddo puis au sein de la banque UBS. Elle est ensuite nommée Editorial & New Business Manager chez Hachette Livre (2004-2005), puis Associate Director chez Gavin Anderson & Company (2005-2007). Enfin, elle occupe la fonction de Director au sein du cabinet de conseil en communication anglo-saxon Brunswick Group de 2007 à 2014 avant de rejoindre le groupe SCOR.



Communiqué de presse

(p.2/2)

27 mars 2014 N° 09 – 2014

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 05 mars 2014 sous le numéro D. 14-0117 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».